

## Vérification des appareils de levage

Contrôle Selon l'arrêté du 1er mars 2004 modifié, Code du travail article R4323-23, circulaire DRT n°2005-04 du 24 mars 2005  
Vérification générale périodique



### Client

ENCHERES MAT  
IMPASSE DE TOULOUSE  
ZI DE TAVERNIE  
31150 BRUGUIERES

### Lieu d'intervention

Dépôt ENCHÈRES MAT  
BRUGUIERES

### Identification de l'équipement

Marque : HAULOTTE      Modèle : CISEAUX  
Type : H18SDX      Année : 2 000  
Marquage : CE  
N° Constructeur : 17154  
Porteur :  
Immat. / châssis :  
N° Client : 1662840  
CMU en daN : 500  
Compteur : 3609 H

### Conditions de la vérification

Appareil mis à disposition clairement identifié pendant le temps nécessaire : Oui  
Mise à disposition de la notice d'instructions : Non  
Mise à disposition de la déclaration de conformité (appareils neufs) : Non  
Mise à disposition du certificat de conformité (appareils d'occasion) : Non  
Rapports des vérifications précédentes mis à disposition : Non  
Carnet de maintenance mis à disposition : Non  
Mise à disposition des moyens nécessaires à l'accès aux parties à examiner : Oui  
Mise à disposition des charges d'essais et/ou d'épreuves : Oui  
Mise à disposition du personnel nécessaire à la conduite de l'appareil : Non

### Conclusion de la vérification

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont fait apparaître des anomalies ou défauts ne permettant pas au chef d'établissement de mettre l'appareil à disposition des travailleurs (cf. art. R.4321-1).

### Récapitulatif des observations

- 1 Début de corrosion sur équipement - *Surveiller l'évolution*
- 2 Extensions grippés - *Y remédier*
- 3 Suintement hydraulique sur vérin de levée - *Y remédier*
- 4 Pneumatiques détériorés - *Y remédier*
- 5 Problème de commande lors de la descente  
Le bouton de commande électrique déverrouille la descente brutalement - *Y remédier rapidement*
- 6 Niveau à bulle détérioré - *Y remédier*

Représentant client :

Vérificateur : David MALECAMP

